

Emplacements réservés			
Numéro	Nature	Destinataire	Superficie
1	Élargissement de voirie	Commune	1747 m ²
2	Création d'une voirie de liaison	Commune	1102.83 m ²
3	Création d'une liaison piétonne	Commune	349 m ²
4	Site de traitement des déchets	Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique	200 423 m ²
5	Création d'une voirie de liaison	Commune	444 m ²
6	Création d'une voirie de liaison	Commune	558.57m ²

- Limite de zone
- UA Nom de zone
- Emplacement réservé
- Espace boisé classé (L. 130-1)
- Arbre remarquable (L.123,1-5,7')
- Zone non aedificandi
- Zone d'alaé. La représentation ne fait pas foi, pour un tracé plus précis se référer à l'annexe n°5,8
- Principe de liaison voirie
- Principe de liaison piétonne existante (L. 123,1-5,7')
- Principe de liaison piétonne future (L. 123,1-5,6')
- * Changement de destination autorisée
- Ancienne décharge
- Zone humide
- Etang, plan d'eau, mare
- Réseau hydrographique
- Zone cadastrée (ZA Croix Blanche)
- Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

DEPARTEMENT
LOIRE-ATLANTIQUE

COMMUNE
D'ABBARETZ

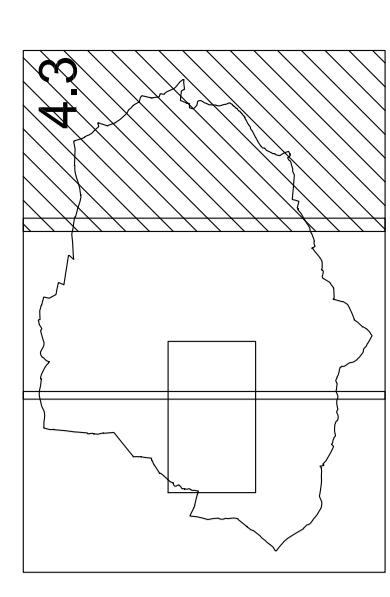
- 0 : Définitions et arborescence
- 10 : Révisé et actualisé
- 20 : Révisé et actualisé
- 30 : Révisé et actualisé
- 40 : Révisé et actualisé
- 50 : Révisé et actualisé
- 60 : Révisé et actualisé
- 70 : Révisé et actualisé
- 80 : Révisé et actualisé
- 90 : Révisé et actualisé

4.3

Document graphique
Planche est

Approuvé par le Conseil Municipal
du 20 octobre 2011

Echelle : 1/10 000ème



SCÉ
Service Communautaire de l'Environnement
10 rue de la République
44100 Nantes
Tél : 02 51 12 12 12
Fax : 02 51 12 12 13

